

nationale est accourue, ainsi que le général Courtais, qui a tâché de faire entendre raison aux agitateurs. Son intervention les a calmés : des explications ont eu lieu entre M. Girardin et des délégués des groupes, et les choses se sont calmées.

Mais hier les groupes ont reparu plus manuquants. Des élèves des Ecoles Polytechnique et de St-Cyr, ainsi que quelques jeunes officiers de la marine, se sont joints aux officiers de la garde nationale pour apaiser l'essivescence qui régnait dans quelques groupes. On a affiché sur les murs de la maison de M. de Girardin une proclamation des rédacteurs de plusieurs journaux réclamant la liberté illimitée de la presse, et protestant contre toute agression violente contre les personnes ou les choses.

Pour notre part, nous ne saurions blâmer trop haut des démonstrations violentes contre un journal quel qu'il soit. Nous n'avons mission de juger personne, mais, sous un gouvernement ami de la liberté, toutes les opinions doivent se produire avec sécurité.

Trois camps militaires, se reliant entre eux et offrant, dans leur ensemble, un effectif disponible d'à peu près cent mille hommes, vont être décidément établis à Dijon, à Lyon et à Grenoble. Dans une éventualité de guerre et dans un cas de marche sur le royaume de Sardaigne, le quartier-général de l'armée française ira s'établir à Lyon, pour diriger de ce point le premier mouvement des opérations militaires.

On écrit de Lyon : " Des voitures transportant à Besançon 1,500 mousquets et 500 pistolets de cavalerie, et qui étaient momentanément remises dans une euberge de la Boucle, ont été dévalisées, hier, en plein jour, par une troupe de gamins. C'est la troisième ou quatrième fois qu'on voit se renouveler un semblable pillage, et l'on s'étonne que l'autorité ne prenne pas d'énergiques mesures pour prévenir ce désordre.

On écrit d'Avignon : " Jeudi, dans la matinée, la maison des jésuites a été environnée par ordre du commissaire du gouvernement dans le département de Vaucluse, et il a été enjoint aux révérends pères d'avoir à sortir de la ville avant onze heures du matin. Les révérends pères ont quitté la ville, où cet acte de rigueur a causé une certaine émotion."

Les ordres ont été reçus pour augmenter immédiatement l'armement de la citadelle de Plymouth et de l'île de Portland.

S. A. R. le prince de Prusse a rendu sa visite au prince Albert au palais de Buckingham. Le prince a été présenté par le vicomte Palmerston et accompagné par le chevalier Bunsen, ministre prussien. Dans la soirée, le prince Albert a rendu sa visite à Son Altesse Royale à l'hôtel du ministre prussien.

Le roi de Prusse a accordé aux habitants de Sarrebrück tout ce qu'ils ont demandé : il a ajouté qu'en véritable père de son peuple, il leur accorderait encore plus qu'il n'ont demandé, et leur ferait plus tard les concessions les plus larges. A cette nouvelle, un grand enthousiasme

pour Frédéric-Guillaume IV s'est manifesté à Sarrebrück ; toute la ville a été illuminée pendant deux nuits consécutives.

On lit dans la *voix catholiques* de Genève :

" Le célèbre poète polonais Mickiewicz, en ce moment à Rome, qui s'était laissé entraîner en France par les nouveautés philosophiques et religieuses du mysticisme allemand, vient de rentrer solennellement dans le sein de l'Eglise catholique. Il a été reçu par Pie IX, avec lequel il est resté longuement. Après avoir eu de fréquents rapports avec les dignes prêtres polonais de l'émigration, l'espoir de l'Eglise de Pologne qui va sortir incessamment du joug russe, Mickiewicz a reçu la sainte communion de la main de l'un de ses dignes compatriotes, et il a autorisé l'un d'eux à déclarer publiquement qu'il soumettait tous ses ouvrages au jugement du Souverain-Pontife.

On écrit de Dresden, du 23, que la popularité du prince de Saxe est telle, qu'à Magdebourg, à Gorlitz, à Berlin même, quelques acclamations lui ont conféré la dignité impériale, à laquelle prétend le roi de Prusse. Les états du sud de l'Allemagne, et la Bavière surtout, se décideront difficilement à accepter la suprématie que réclame ce souverain.

Près de 50 personnes concernées dans les derniers troubles de Glasgow ont été emprisonnées pour subir leur procès.

Depuis la révolution de février, aucun livre, excepté quelques pamphlets insignifiants, n'a été publié à Paris.

Diverses bibliothèques de prix ont été envoyées de Paris en Angleterre pour y être vendues, leurs propriétaires voulant réaliser au plus tôt tous leurs biens mobiliers.

On dit que le gouvernement anglais ne s'opposera pas à la passation d'une loi pour autoriser les avocats irlandais à pratiquer en Angleterre.

Les médecins de Naples ont déclaré que Méhmet-Ali, maintenant en cette ville, est tellement malade qu'il ne peut vivre au delà de un mois ou six semaines.

On lit encore dans le *Constitutionnel*, à propos de la plantation d'un arbre de la liberté dans la cour de l'Opéra : " Cette cérémonie a été illustrée par les chants de la *Marseillaise*, du *Départ*, et par l'air des Girondins : *Mourir pour la Patrie*, dont les paroles, comme on le sait, sont aujourd'hui traduites par les gamins et les paresseux :

Nourris par la Patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Il paraît par un placard affiché hier, à tous les coins des rues de notre cité, que MM. MARSIS, SEWELL, CAIRNS, MIDDLETON et compagnie, ont commencé l'œuvre de la régénération de ces ignorants et superstitieux CANADIENS FRANÇAIS. Ces nouveaux apôtres annoncent une série de lectures en français sur le St. Evangile ; le public y est appelle respectueusement et gratuitement !

Nous ne pouvons que rire de la sotte bigoterie de ces ridicules illuminés ; néanmoins, comme parmi eux, se trouve

un fonctionnaire public, M. Sewell, maître de poste de la cité de Québec, nous nous permettrons de dire à ce monsieur, qu'au lieu d'employer son temps à instruire des gens ses égaux pour le moins, sous tous les rapports, il serait mieux de s'occuper à illuminer son bureau pour faire disparaître le tohu bohu qui y règne. Cette occupation lui conviendrait mieux que celle d'évangéliser, et serait plus utile au public.

Nous pouvons informer la *Minerve* que jamais nous ne modifierons notre libéralisme sur le sien. Elle peut dire ce qu'elle voudra à ce sujet, mais nous détruisons la *Minerve* et toute sa cohue de rédacteurs passés, présents et futurs de trouver dans notre politique antérieure quelque acte qu'ils puissent blâmer. Nous avons parfois différé d'opinion avec la majorité, mais nous n'avons jamais oublié que nous étions canadien avant tout. L'insinuation charitable de notre frère relativement à nos conseils nous surprend étrangement. Il nous semble que la *Minerve* devait être la dernière à censurer les avis ou les conseils des autres, quand les siens ont valu au pays, la suspension de notre constitution, les malheureuses victimes de 1837 et 1838, l'Union des Canadas, la spoliation de notre caisse publique, la proscription de notre langue, et trois millions de dette. C'est là sans doute ce que notre frère du *Minerve* appelle libéralisme ! En terminant, nous dirions à la *Minerve* que ses injures et les éditions revues, corrigées et augmentées qui en sont publiées dans le *Journal de Québec*, sous forme de correspondance, ne nous empêcheront pas de continuer nos remarques sur la loi d'éducation. Notre frère pourra nous injurier à sonaise ; il pourra dire en termes polis que les commissaires d'écoles de Québec sont des imbéciles, que J. Chabot, écr., M. P. P. se charge de faire des procédures qu'il sait être mauvaises, pour faire de l'argent ; tel est au moins le sens des expressions employées par la *Minerve* ; nous la laisserons faire sans mot dire, car il est des injures auxquelles on ne doit répondre que par le mépris du silence.

DUXBAN ROSS, écuyer, avocat, a publié son adresse aux électeurs de la cité de Québec.

La fonderie du Dr. Beaubien, à St. Thomas, a été brûlée le 25 avril dernier. La perte se monte à £1,000. Nous regrettons le malheur arrivé à notre actif, et entreprenant compatriote et nous apprenons avec plaisir que sous peu son établissement sera complètement de nouveau en activité. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Edouard Felton et Léon Roy, écuyers, ont été admis à pratiquer comme notaires, dans et pour le Bas-Canada.